

BIÉLORUSSIE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 2 postes sont proposés chaque année.
Critères d'éligibilité spécifiques à la Biélorussie	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir une connaissance du russe permettant de faire face à la vie quotidienne est obligatoire (un justificatif sera demandé aux candidats ayant obtenu un diplôme ou une certification en russe) ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➢ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➢ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➢ Sciences humaines et sociales : Économie, Histoire, Sociologie, etc.
Villes ou régions d'affectation	Gomel ou une autre ville (selon accords)
Établissements	Lycées et/ou universités Chaque assistant intervient généralement dans un lycée et une université.
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international publie les résultats à partir du mois d'avril 2022</p> <p>Contrat 9 mois (1^{er} octobre 2022 - 30 juin 2023)</p>



Temps de travail et de congés	20 à 22 heures maximum par semaine Congés selon le calendrier universitaire local.
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 800 BYN soit environ 300 à 350€ net</p> <p>Conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.</p> <p>Le salaire est versé par l'université d'accueil et l'établissement secondaire en fonction de la grille de rémunération en vigueur dans l'établissement.</p> <p>Installation Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. L'hébergement est pris en charge par l'université d'accueil, en général à la résidence des étudiants. Les conditions de vie sont agréables en Biélorussie et le niveau de revenu des assistants leur permet de vivre très correctement. L'assistant a la possibilité de suivre gratuitement des cours de russe.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de salarié de son université et ou de l'école d'affectation.
Permis de travail et visa	<p>Visa de travail « enseignant » Frais de visa : gratuit sur invitation de l'université d'accueil.</p>
Couverture sociale	Afin d'obtenir le visa requis, l'assistant devra impérativement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.
Liens utiles	Ambassade de France à Minsk : https://by.ambafrance.org/ Ambassade de Biélorussie à Paris : http://france.mfa.gov.by/fr
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.